Pour une nouvelle vision des politiques régionales en matière de jeunesse et d'éducation populaire

Le CRAJEP est une coordination associative qui constitue un espace de valorisation et de promotion des activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Il est aussi, dans le même temps, un lieu de réflexion, d'élaboration collectives et de représentation auprès des pouvoirs publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Education Populaire.

Ainsi, le CRAJEP est plus souvent connu par sa dimension régionale et dans son rôle de tête de réseau, pour autant, c'est l'activité au local des associations et des militants qui permet à nos 20 réseaux d'être présents auprès d'un ligérien sur trois. A travers nos actions, au local, nous contribuons au développement des territoires. Aussi, pour nous, le développement territorial doit s'appuyer sur les dimensions sociales, culturelles, éducatives qui en se conjuguant avec les aspects économiques génèrent de la croissance et donc représentent une source de progrès pour les habitants du territoire.

Une vraie place pour l'Education Populaire

La crise économique frappe les sociétés de plein fouet. Les inégalités et les discriminations dans l'accès aux droits fondamentaux se font ressentir. Force est de constater que les évolutions actuelles ne vont pas toujours dans le sens du progrès. Ainsi, la situation actuelle nous laisse à voir et à vivre une société de plus en plus complexe qui peine à transmettre des valeurs, des savoirs pour susciter pleinement les conditions satisfaisantes d'un nouveau contrat social. Dans ce contexte, les difficultés sociales et politiques sont souvent portées par les personnes et non plus par la société.

En réponse, les politiques publiques, notamment de jeunesse et d'éducation, se limitent souvent à des publics repérés, ciblés, stigmatisés. Elles prennent le risque de transmettre les images d'une société morcelée où ceux qui réussissent par leurs propres moyens – souvent liés aux opportunités de leur environnement – et les autres, ceux qui n'ont pas eu la chance de naître et de grandir dans un environnement aussi favorable, seraient traités différemment. Il ne s'agit pas d'individualiser les réponses sociales et éducatives alors même que c'est dans la conjugaison de l'individuel et du collectif que chacun doit pouvoir se construire. Il ne s'agit pas d'efforts à faire pour insérer ou intégrer mais il s'agit simplement de donner un accès le plus égal possible, à l'éducation, à la culture, à l'emploi, aux conditions de vivre dignement pour tous les citoyens.

C'est dans cette voie que nos associations contribuent à établir des liens entre les personnes et les générations, qu'elles inscrivent leurs démarches et leurs actions dans les fondements de l'éducation populaire héritée de Condorcet. Dès lors, en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir, les associations de nos réseaux favorisent le développement de l'éducation permanente et non formelle. Elles confèrent ainsi du sens à la démocratie participative, à l'exercice de la citoyenneté vers une société plus juste et plus démocratique.

C'est pour toutes ces raisons que le CRAJEP et ses membres considèrent que l'éducation populaire a une place dans le projet de transformation de la société et revendiquent la reconnaissance et le soutien de leur projet et de leurs actions par les pouvoirs publics.

Lorsqu'on parle aujourd'hui des jeunes, de quelle réalité parle-t-on ?

La jeunesse recouvre des réalités de vie, qui correspondent bien à une phase spécifique de la vie d'une personne. Pour autant, ces réalités sont multiples et différentes, et nous amènent à parler des ***« jeunesses ».***

Ainsi, nous considérons que la jeunesse est plurielle par la diversité des âges, la diversité des appartenances : culturelles, sociales, ethniques…, la diversité des lieux de vie (rural, urbain, littoral) la diversité des expériences et des apprentissages.

A cela, s'ajoute la diversité des statuts – étudiant, lycéen, salarié, jeune en recherche d'emploi, en formation ou en insertion … - qui amènent des inégalités de traitement notables. Les dispositifs se multiplient sans pour autant toujours pallier véritablement aux difficultés des jeunes. La tendance est à la réparation. En outre, la problématique générationnelle des 15-30 ans s'inscrit dans une problématique sociale plus large qui touche aussi aux questions de mixité, d'égalité, de discrimination, …

En 1981, 38% des députés ont moins de 35 ans alors qu'en 2002 on tombe à 15%

En 1982, l'âge du représentant syndical ou politique moyen était de 45 ans ; en 2000, il est de 59 ans.

2% des jeunes sont syndiqués, 1% des jeunes sont membres d'un parti politique.

En 2004, 40% adhèrent à une association mais seuls 6% des 15-24 ans ont une

Il y a une double urgence à construire une politique jeunesse ambitieuse et efficace

L'urgence est d'abord démocratique !

Les jeunes restent militants et politisés mais de façon plus ponctuelle comme le témoigne leur participation aux manifestations. La question de la participation des jeunes se pose aussi dans les instances démocratiques de notre pays. Nous sommes face à une génération qui ne croit plus en l'homme et la femme politique pour transformer son quotidien. En rupture avec les cadres traditionnels de l'action collective (partis politiques, syndicats …), cette génération rejette les institutions. En parallèle, nous notons une évolution des modes d'engagement vers des formes de mobilisation plus ponctuelles. L'engagement est souvent suscité par un évènement fondateur, par des rencontres lors de moments de vie collective, ou de proposition d'engagement faite au jeune par des militants plus âgés.

L'urgence est aussi économique et sociale. Dans un contexte économique dégradé, les conditions de vie des jeunes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural se sont considérablement aggravées. Ils sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelles importantes. Pour certains, le

chômage demeure souvent le seul horizon contribuant ainsi à une perte de confiance en l'avenir et dans les valeurs de notre société et de nos institutions. Les jeunes se retrouvent alors confrontés à un mille-feuilles de dispositifs parmi lesquels il est souvent difficile de se repérer. La mise en place de services ou d'actions d'insertion, l'évolution des filières de formation et d'orientation, ne sauraient, à elles seules répondre à cette situation où se cumulent les problèmes d'emploi, de formation, de logement, de santé, d'accès à la culture, aux loisirs, … Par ailleurs, aujourd'hui, on tend à faire porter les difficultés sociales et politiques par les personnes et non plus par la société ; le chômage, c'est la faute des chômeurs, l'échec social c'est la faute des familles, … En réponse, on tend à individualiser les réponses sociales et éducatives alors que c'est dans la conjugaison de l'individuel et du collectif que tout individu se construit.

Pour exemple, la question du logement : les jeunes demeurent aujourd'hui parmi les premières victimes de la crise du logement. La flambée de l'immobilier étant plus forte encore pour les petites surfaces, les jeunes paient, proportionnellement à leurs revenus, davantage que leurs parents pour se loger (30 % du budget contre 22 %). Quelque soit le territoire, « jeunesse et logement » est devenu un système paradoxal. En effet, la société demande à sa jeunesse d'être mobile, de quitter son territoire d'origine pour se former, ou chercher un emploi, parfois les deux avec le développement de la formation par alternance. Alors que les ressources des débutants sur le marché de l'emploi sont faibles ou précaires, les jeunes sont soumis à la rigidité de l'accès au logement. Force est de constater que l'allocation logement défavorise les jeunes travailleurs indépendants par rapport à ceux qui ne travaillent pas et qui sont aidés par leurs parents. Il s'agit d'un cercle vicieux. Non seulement de nombreux jeunes sont obligés de rogner sur leur budget « repas » ou « santé », mais l'absence de logement facile d'accès et bon marché est un obstacle important à la mobilité et donc à l'emploi et à la formation.

Face à ces constats, le CRAJEP des Pays de la Loire et ses membres s'engagent pour une nouvelle vision des politiques régionales

Construire une ambition collective pour nos enfants, permettre aux jeunes d'avoir une perspective d'avenir … C'est ce à quoi, sur les territoires, les associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent et veulent contribuer. Encore faut-il qu'un minimum de conditions soit réuni et l'une de ces conditions est celle d'un partenariat efficace, avec les élus des différentes collectivités publiques.

Nos propositions visent à faire émerger une politique qui considère la jeunesse non plus comme une difficulté mais véritablement comme une ressource – c'est-à-dire une politique plus ambitieuse qui soit en capacité de répondre aux attentes légitimes des jeunes envers la société. Une politique qui ne soit pas centrée uniquement sur de la « réparation », n'omettant pas de s'intéresser aussi aux jeunes qui vont bien. Une politique qui redonne du sens au principe d'égalité afin d'assurer une égalité de droits entre tous. Mais aussi et surtout une politique concertée et réfléchie qui soit mise en œuvre avec les différents acteurs de la société civile et les jeunes eux-mêmes.

Quel soutien à l'action territoriale en direction des jeunes ? Quel appui aux associations de jeunesse et d'éducation populaire ? Quelles actions pourraient être conduites en partenariat avec nos associations pour redonner du sens au « mieux vivre ensemble » sur les territoires en Région ? Comment résoudre les problèmes d'habitat des jeunes, d'engagement dans la vie associative, dans la vie professionnelle ? Quelle politique pour les jeunes et avec les jeunes en Région ? C'est sur la base de toutes ces questions que nous souhaitons interpeler les candidats aux élections régionales.

Nos propositions

RECONNAÎTRE ET APPUYER LES DÉMARCHES ET LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

- Garantir l'action pérenne des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Parce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire ne peuvent être enfermées dans des logiques économiques de prestataires de services, nous demandons que soit assurée la pérennité de leurs actions grâce la signature de conventions pluriannuelles leur garantissant les moyens d'assurer leurs missions.

- Faire vivre la concertation dans l'élaboration des politiques publiques

Parce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire développent, dans la réalisation de leur projet, une réelle expertise, elles doivent être impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'éducation, de formation, de culture, de temps sociaux, d'accompagnement des personnes, d'animation des territoires, de développement d'initiatives économiques solidaires et respectueuses de l'environnement naturel et humain, …

- Reconnaître la place des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans un véritable dialogue civil

Parce qu'elles sont porteuses de mobilisation citoyenne et d'intérêt général, les associations de jeunesse et d'éducation populaire revendiquent une place instituée dans les processus et instances du dialogue civil.

- Créer un pôle régional pour le développement de l'éducation populaire et de la vie associative

Ce pôle pourrait ainsi assurer une reconnaissance fonctionnelle et politique pour la place de la vie associative et de l'éducation populaire et son rôle pour un 21ème siècle solidaire et responsable.

CRÉER UN SYSTÈME DE DÉVELOPPEMENT PLUS ÉQUITABLE

Face aux fortes difficultés économiques et sociales rencontrées par une part importante de la population notamment les jeunes, nous devons redonner du sens au principe d'égalité afin d'assurer une égalité de droits entre les citoyens.

Pour un grand nombre de jeunes, les difficultés rencontrées pour se loger, se soigner, se former ne leur permettent pas aujourd'hui d'envisager un quelconque engagement.

L'enjeu est de créer une nouvelle dynamique en envisageant un dispositif « jeunes » global qui permette d'assurer à chacun une réponse aux besoins primaires et donner à tous les moyens de l'autonomie.

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE, NON FORMELLE ET PERMANENTE

L'éducation est un phénomène permanent et global. Elle se compose d'influences générées par l'environnement et d'actions à finalités éducatives portées par divers acteurs. L'éducation, la formation forment la base de l'apprentissage de la citoyenneté, de l'émancipation et de l'intégration socioprofessionnelle. Les profondes mutations qu'a subies le marché du travail depuis plusieurs années ont modifié la conception même de l'emploi. Entre sécurité et flexibilité, peur du chômage et précarisation, les jeunes sont parmi les premiers touchés par ces transformations.

Il s'agit de :

- Promouvoir d'autres modes de reconnaissance et de validation des différentes formes de savoirs et d'expériences, d'autres types de parcours permettant de lier formation, éducation et travail tout au long de la vie.

- Reconnaître et appuyer les démarches d'éducation non formelle.

Les associations œuvrant dans le champ de l'éducation populaire permettent pour le moins une approche, une initiation, une découverte pour accéder à la culture. Cet accès est indissociable et complémentaire des formes d'enseignements conventionnelles plus spécifiquement dévolues au système scolaire. A travers leurs actions, nos associations participent ainsi à un processus éducatif global et ce, dans une démarche de socialisation, de compréhension du monde, d'émancipation.

Encore faut-il que l'accès à la culture puisse être démocratique. Des dispositifs existent pour le favoriser sont-ils toujours lisibles et accessibles pour les jeunes eux-mêmes ?

- Soutenir les dispositifs de formation pour les personnes les plus éloignées de la formation.

- Faire des établissements scolaires des lieux de vie, d'échanges et de rencontres.

Les établissements scolaires doivent devenir des espaces où se déploie un processus éducatif global (favorisant le développement de compétences culturelles, intellectuelles, artistiques, sportives, citoyennes) et permanent (offrant des services éducatifs à toutes les générations). Pour ce faire, divers chantiers doivent être engagés :

- *Réaménager les locaux scolaires, pour permettre l'accueil d'activités extérieures*

- *Proposer un cadre contractuel et des ressources aux associations et groupements de lycéens ou d'étudiants impliqués dans des actions culturelles ou socioéducatives.*

DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX JEUNES

Les jeunes sont généralement exclus des lieux de concertation et de décision. Pourtant, ils manifestent leur volonté de prendre en main leur destinée. Reste que les jeunes ne semblent pas trouver leur place au sein des espaces institutionnels. Penser par soi-même, être soi-même dans la relation avec les autres et agir avec les autres, peuvent être considérés comme les compétences sociales « élémentaires », que tout individu devrait pouvoir acquérir dans le cadre de son parcours éducatif à travers notamment des formes d'engagement.

L'enjeu réside par conséquent dans la mise en œuvre de propositions qui favorisent la participation des jeunes à la vie démocratique et la valorisation de l'engagement des jeunes.

Favoriser la prise de responsabilité des jeunes aux différents échelons territoriaux doit être une priorité pour tous. Ce combat culturel est à mener pour aboutir à une vraie reconnaissance de la jeunesse non pas en tant que décor mais bien dans sa participation à la vie de la cité.

- Renforcer les démarches de démocratie participative et de co-décision c'est-à-dire notamment mobiliser les jeunes sur des processus de consultation, de concertation régionaux, ouvrir un espace de débat et de parole de type conférence régionale de la jeunesse pour que les jeunes puissent avoir leur mot à dire sur l'ensemble des politiques publiques en Région.

- Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes :

Fondamentales dans le processus d'apprentissage, l'éducation et la formation non formelle constituent des outils efficaces pour favoriser la participation, la citoyenneté active et l'intégration des jeunes dans la société. Elles permettent l'acquisition de compétences sociales qui peuvent conditionner de manière non négligeable l'accès au premier emploi même si elles ne font l'objet d'aucun enseignement en tant que tel.

- *Aider les jeunes à valoriser leurs savoir-faire et leurs savoir-être issus de leurs engagements.*

- *S'engager avec les acteurs de la société civile, les entreprises, les collectivités locales vers la reconnaissance par la société des compétences développées dans le cadre d'engagement.*

- *Faire en sorte que ces mêmes compétences sociales puissent trouver toute leur place au sein des actions afférentes à la formation professionnelle portée par le Conseil régional.*

- *Mettre en place des temps et des lieux favorisant l'expérience de l'engagement notamment en renforçant la*

participation des jeunes à l'ensemble des activités associatives

La vie associative est un espace privilégié et central pour favoriser l'engagement des jeunes. Cette capacité doit être renforcée par la mise en place de dispositifs qui incitent les jeunes à s'engager et qui permettent aux associations de les accueillir davantage.

Plusieurs axes doivent permettre cela : le soutien à la formation, tant à l'exercice de mandats d'élus associatifs, qu'à la réalisation d'actions et de projets associatifs et le soutien à l'émergence d'initiatives.

- *Soutenir les expériences d'engagement à l'international*

La dimension internationale favorise la participation active des jeunes au projet associatif, il s'agit d'une expérience unique en soi qui permet aux jeunes de dépasser leurs barrières culturelles, de se confronter à d'autres cultures, d'autres langues et d'apprendre autant sur les autres que sur eux. Cependant l'international ne doit pas être l'apanage des jeunes les plus favorisés, il est nécessaire que tous les jeunes puissent bénéficier s'ils le souhaitent d'une expérience d'engagement aussi bien au niveau européen qu'international.

Au regard du défi de la construction d'une citoyenneté européenne, il s'agit de généraliser et soutenir l'accès aux différentes expériences internationales : rencontres européennes, chantier de jeunes, … en abondant notamment les moyens alloués aux porteurs de projets.

AMÉLIORER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DES JEUNES DANS LE LOGEMENT

Parce que parler de l'Habitat, c'est évoquer aussi bien les questions autour de l'accès à un logement de mobilité ou pérenne, que de celles du développement de l'offre de logement, du soutien à la construction, des aides au logement, de la réhabilitation urbaine, de la durabilité des logements, de leur impact environnemental, de la place du jeune dans son territoire…

Parce que penser logement, c'est réfléchir à la place du citoyen dans la cité, c'est sortir de la problématique sociale, qui est le seul fait des professionnels du social, en entrant dans une logique plus large, dans des stratégies et des choix qui englobent les dimensions de la participation, de l'emploi, des services, de la place faite au jeune dans son territoire. C'est construire pour demain une économie plus solidaire, dans laquelle tous s'engagent.

- Adapter les aides au logement à la hausse des loyers, et aux revenus souvent aléatoires des jeunes

- Augmenter le parc des logements sociaux et de résidences de vie en intégrant les dimensions de mobilité et en rétablissant l'équilibre territorial dans la répartition des logements sociaux et des services associés.

- Construire des formes innovantes alliant mixité sociale et développement des solidarités (notion de logement solidaire).

- S'appuyer sur des schémas de développement de long terme en affirmant la dimension durable de l'habitat (tant vis-à-vis de l'environnement que de l'implication des jeunes)

- Entendre les besoins de la jeunesse, donc les intégrer dans tout programme à leur destination (PLH, et autres schémas territoriaux, programmes spécifiques, ...)

- Penser dynamique territoriale dans tout programme d'investissement, c'est à dire ne pas penser simplement logement mais s'obliger à créer une offre dynamique intégrant les logements comme des espaces de vie facilitant la participation citoyenne (notion d'habiter plus que de loger)

FAVORISER UN ACCÈS À UNE INFORMATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Parce que l'accès à l'information doit être garanti comme un droit pour tous les jeunes d'un territoire, sans conditions, et dans le respect de leur anonymat.

- Favoriser la mise en synergie des réseaux d'acteurs dans l'intérêt des jeunes

A l'heure de bâtir et de mettre en œuvre leur projet de vie, les jeunes sont souvent confrontés à des incertitudes et à des interrogations auxquelles les réseaux d'information et les dispositifs d'accompagnement existants peinent à répondre de manière totalement satisfaisante. Dans ce domaine, l'action publique est aujourd'hui tiraillée par des trajectoires individuelles et un traitement individuel des situations. Il est demandé aux professionnels une implication plus importante (y compris par les jeunes) mais aussi par les acteurs décideurs des politiques jeunesse. Les professionnels doivent réparer, accompagner ce qui est « cassé » dans des situations individuelles. Cette nouvelle forme d'intervention induit des inégalités dans la pratique professionnelle.

Il importe par conséquent de repenser l'articulation des différents acteurs de l'accompagnement (organismes publics, associations, etc.) afin que les jeunes puissent être plus efficacement informés et orientés en matière de droits, d'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, aux loisirs.

- Encourager l'éducation à l'information.

Il faut aider les jeunes à s'informer en les incitant à avoir un regard critique dans le «maquis » des informations auxquelles ils peuvent accéder, leur donner les moyens de mieux comprendre l'environnement et la société dans laquelle ils vivent et de contribuer en cela à la recherche d'informations de qualité, indispensables à la préparation de choix souvent fondamentaux.

- *encourager et de proposer des espaces de rencontres, de confrontation, de lieux de socialisation qui permettent de se forger un esprit critique pour permettre au jeune de grandir en tant que citoyen autonome et responsable.*

- *veiller à la complémentarité des supports développés afin d'éviter la dématérialisation des rapports humains.*

- *décloisonner les dispositifs et travailler avec les différents acteurs sur une meilleure complémentarité des dispositifs dans l'intérêt des jeunes.*